

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 31

Artikel: Favey, Grognez et l'assesseur à la Fête des vigneronns de 1889 : au Cercle du Léman
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

patoises d'anciens collaborateurs du *Conteur vaudois*.

Vegnolans, noutré fifaïes
Ant vouedé lo bossaton,

de C.-C. Dénéréaz, et

Noutré dzeins sant pé lé vegné
Lé z'oude-voe lutzeyi ?

de Louis Favrat.

La « Fille du vigneron », de Juste Olivier, la « Chanson de Claudine » de la fête de 1797, les chants du grand-prêtre de Bacchus (M. Ch. Troyon), enfin le chœur et la sarabande effrénée des faunes et des bacchantes aux « lèvres lourdes de fièvre » ont porté à son comble la splendeur du spectacle de l'Automne. Et lorsque, toutes les troupes réunies, ont retenti les accords de l'hymne final :

Travail fécond, ô travail de la terre,
Répands sur nous ta joie et tes bienfaits,

on pouvait voir, par milliers, des yeux humides de ravissement et d'émotion.

Honneur à la ville de Vevey qui sait rester fidèle à ce point à ses nobles traditions populaires ; honneur aux exécutants et figurants de cette merveilleuse fête ; honneur au trio d'artistes qui en a été l'âme : Gustave Doret, René Morax et Jean Morax, de vrais Vaudois que Paris n'a pas éloignés de nous et qui ont su faire chanter, avec tant de force et de douceur à la fois, l'âme de notre beau canton de Vaud !

V. F.

Liauba !

Le *Ranz des Vaches* a provoqué hier, à Vevey, l'émotion et l'enthousiasme qui l'accompagnent partout.

Cette chanson pastorale a franchi, à l'égal des œuvres de génie, le seuil de la postérité. Elle restera. Elle est, elle aussi, dans son genre, une œuvre de génie, l'expression fidèle et complète du génie intime et familial de nos Alpes. Enchâssée dans la partition magistrale de Gustave Doret, comme elle l'avait été dans celle de Hugo de Senger, elle ne pâlit point, elle est tout à fait digne de cette place d'honneur, qui, d'ailleurs, lui est due.

Le grand violoniste Viotti, assure-t-on, prenait un singulier plaisir à jouer cet air, dans toute sa simplicité.

« Je ne sais, écrivait-il, si le *Ranz des vaches* est connu de beaucoup de gens : tout ce que je sais, c'est que je l'ai entendu en Suisse et que je l'ai appris pour ne plus l'oublier.

» Le hasard me conduisit un jour dans un vallon délicieux. Fleurs, gazon, ruisseau, tout y était, tout y faisait tableau et formait une harmonie parfaite. Je m'assis machinalement sur une pierre et me livrai à cette rêverie profonde que j'ai souvent éprouvée dans ma vie.

» Tout à coup, mon oreille ou plutôt toute mon existence fut frappée par des sons, tantôt précipités, tantôt prolongés et soutenus, qui portaient d'une montagne et s'enfuyaient à l'autre. C'était une longue trompe. Une voix de femme se mêlait à ses sons tristes, doux et sensibles, et formait un unisson parfait. Frappé comme par enchantement, je me réveillai soudain. Je sors de ma léthargie. Je répands quelques larmes et j'apprends, ou plutôt je grave dans ma mémoire le *Ranz des Vaches*, que je vous transmets ici.

» J'ai cru devoir le noter sans rythme, c'est



donc sans mesure. Il est des cas où la mélodie veut être sans gêne, pour être elle... elle seule. La moindre mesure dérangerait son effet. Cela est si vrai que ces sons se prolongeant dans l'espace, on ne saurait déterminer le temps qu'il leur faut pour arriver d'une montagne à l'autre.

» Ce *Ranz des vaches*, en mesure, serait dénaturé ; il perdrait de sa simplicité. Ainsi, pour le rendre dans son véritable sens et tel que je l'ai entendu, il faut que l'imagination vous transporte là où il est né, et, tout en l'exécutant à Paris, réunir toutes ses facultés pour le sentir en Suisse.

Bon voisinage.

La veille de la Fête des Vignerons de 1865, le comité d'organisation reçut les souhaits suivants, signés : *Les amis de Genève*. On se rappelle que peu de temps avant les fêtes de Vevey avait eu lieu le tir fédéral à Schaffhouse.

Voici ces vœux :

« A l'heure où nos vœux ou nos souhaits arriveront, une foule comme Vevey n'en aura jamais vue encombrera ses rues et ses places, et la Suisse occidentale comptera, dans son existence nationale, une magnifique fête de plus, fête toute empreinte d'union et de cordialité et qui, dans une autre sphère, répondra admirablement à cette fête que Schaffhouse donnait, il y a quelques jours, à ses confédérés.

» Sur les bords du Rhin, comme sur ceux du lac de Genève, au long retentissement des carabines, comme aux accents de la poésie et de la musique, c'est le même cœur qui anime le même peuple et qui lui fait couronner, avec un égal enthousiasme, là, l'image belliqueuse des armes ; ici, les travaux florissants de la paix.

» Puisse la Confédération, sous la protection de la main toute puissante qui dirige nos destinées, ne connaître jamais que ces nobles travaux, et une nouvelle génération célébrer dans quinze ans, à Vevey, avec le même élan de reconnaissance et la même vie patriotique, une nouvelle et splendide Fête des Vignerons ! »

Favey, Grognez et l'assesseur à la Fête des Vignerons de 1889.

AU CERCLE DU LÉMAN

Une demi-heure plus tard, toute la compagnie était réunie autour d'une table, sur la terrasse du Cercle. Le pique-nique se prolongea,

* Extrait de la brochure « Favey, Grognez et l'assesseur à la Fête des Vignerons de 1889 », par L. Monnet.

et le reste de l'après-midi se passa à causer gaiement et à boire avec les amis.

Ce n'était entr'eux que des éloges enthousiastes sur la magnifique fête à laquelle ils venaient d'assister. De temps en temps, apparaissait au milieu de la foule qui se pressait sur la terrasse, une fa-neuse, un armailli, une accorte jardinière, un enfant du Printemps ou de l'Été et autres figurants.

— Mademoiselle, mes félicitations de tout mon cœur, disait l'assesseur à une jolie vendangeuse, vous me donnez l'envie de rajeunir !... Quel bijou de chapeau !... J'aime tant cette petite cheminée !...

— Vraiment !

— Et puis encore mieux la jolie personne qui est

dessous !

Et la jeune fille de rire en tournant les talons.

— Comme ça est volage, fit-il en la voyant disparaître, on ne peut pas seulement lui causer cinq minutes.

— C'est vrai, mais regardez-voir celle-ci, ajoute Grognez en faisant remarquer une mignonne figurante de la troupe de Palès, regardez-voir si ce n'est pas une véritable fleur !... Eh ! qu'elle est bichette !... La mère devait être jolie aussi, crois-tu pas, beau-frère ?..

— Eh bien, c'est pas sûr ; tu sais qu'on dit : *pouetta tsatt' a bi menons*.

— Ti possible ce que c'est que ces hommes ! s'écrie madame Grognez, voulez-vous donc vous taire !... Ne voyez-vous pas que ces demoiselles se moquent de vous, vieux renards que vous êtes !... Ce n'est plus de votre âge, ça !... Et puis vous avez assez bu, c'est le moment de se retourner. Je vous promets que si vous ne venez pas bientôt, je fais atteler la Fanny et je pars avec la belle-sœur.

— Tiens ! voilà ma vieille qui se fâche ! s'écrie Grognez, je crois pardine que tu es jalouse !... Il faut que je t'embrasse pour te consoler.

Et il passait déjà le bras autour de la taille de son épouse, lorsque celle-ci lui dit en patois : *Vào-tou té teni tranquillo, que to lo mondo té vouùitè, vilhio jou !*

Cet incident fut brusquement interrompu par l'arrivée près d'eux d'un *Iodler* appenzellois. Grognez s'avança avec empressement et lui dit : « Pardon, monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais ça ne fait rien ; peut-on vous offrir un verre ?.. »

— *Afec blaisir, mossiè... A fôtre santé de tout mon ker... Ce sont les tames à vous ?*

— la, ma femme et ma belle-sœur... Elles grondent quelquefois, mais on s'y habitue... Regardez, monsieur, si ma moitié n'est pas encore bien conservée... Mais ce n'est rien, ça, il fallait la voir à vingt-deux ans !

— S'il vous plaît, monsieur, fit vivement madame Grognez, à qui le rouge était monté au visage, je vous prie de ne pas faire attention à ce que dit mon mari.

— Pourquoi, matame ?

— Parce que, reprit-elle en montrant la bouteille, aujourd'hui il y a un peu trop de ça.

— *Eh pien, il est choyeux gomme moi aussi : La-ou-ti-la-la... la-ou-ti-la-la... iou ! Chaurais pien foulu amèner aussi mon femme à moi, mais il a des doulerrr.*

— Tant pis, tant pis.

— *Ah ! foici le camerade, dit l'Appenzellois, en voyant s'approcher un gros vacher.*

— Bonjour, mossieu l'armailli, s'écrie Gro-

gnuz enchanté, si vous saviez que c'était beau de vous voir arriver là-bas avec vos vaches. Eh! quelles bêtes!... La noire motelée vaut de l'argent, allez!... Acceptez-voir ce verre, ça me fera plaisir de trinquer avec vous, mossieu, parce que, voyez-vous, toute ma vie j'ai aimé le bétail!

L'armaili, après ce court entretien, tendit à son interlocuteur sa large main, lui fit craquer les phalanges, et alla rejoindre l'Appenzellois, qui avait passé dans un autre groupe.

— Quel gaillard! comme il est bâti! dit Grognez; avez-vous vu ces bras, belle-sœur? Voilà du cossu!... Vous ne savez pas comment ça s'appelle, des bras comme ça?... Eh bien, ce sont des bissez, à ce que dit mossieu l'assesseur. Chacun n'en a pas... C'est curieux, ça ne boit pourtant que du laitage.

— Tu devrais bien en faire autant, dit madame Grognez, ton nez serait un peu moins rouge.

— Mon nez, mon nez ne doit rien à personne, entends-tu, Marianne?... L. M.

Vieille chanson.

Le temps présent.

Lorsque la gaîté nous rassemble
Que nous importe l'avenir;
Car c'est bien alors, il me semble,
Que du présent l'on doit jouir.
Pour passer délicieuse vie
Et pour être heureux et content,
Je prends pour devise chérie,
De profiter du temps présent.

bis.

Combien de nos valeureux pères,
En trop songeant à l'avenir,
Ont-ils laissé sur cette terre,
Echapper le temps du plaisir.
Mais moi qui, dans mon existence,
Ne cherche qu'à vivre galement,
Je ne prétends pas, en silence,
Mettre à profit le temps présent.

bis.

On nous dit que dans l'autre monde
Nous jouirons du vrai bonheur,
Que les plaisirs qu'ici l'on fonde
Ne sont qu'une fatale erreur:
Sans approfondir ce mystère,
Que l'on répète si souvent,
Sachons au moins, sur cette terre,
Mettre à profit le temps présent.

bis.

Les prières magiques.

On attribuait jadis, à la campagne et à la montagne, une vertu magique à certaines formules de prières, dont quelques unes ne sont pas encore tombées en désuétude. On les récitait pour « arrêter le feu », pour « arrêter le sang », pour « retrouver chose dérobée », pour « garder vache en dérocher », pour la chasse, pour la cible, pour se faire la « parole douce », pour « se faire aimer », pour « se faire aimer d'une personne, seul », etc.

Nous nous souvenons d'une bonne vieille des Planchés-du-Mont, sur Lausanne, qui nous prit un jour sur ses genoux, quand nous avions cinq ou six ans, et qui, pour nous guérir d'un orgelet, souffla sur la paupière enflammée et dit un bout de prière. Elle ne savait que la moitié de la formule; aussi la répéta-t-elle une seconde fois, pensant que ces deux demi-prières vaudraient autant que toute l'oraison.

Dans son *Canton de Vaud*, Juste Olivier cite la prière suivante, qui était en usage dans les Alpes vaudoises:

« Au nom de Dieu, du Père, du Fils et du Saint-Esprit soit amen! Lo cerf s'en va sur la montagné Dorbon, tant fort criant, tant fort brama, que notre Seigneur l'oudza, que lai de: Quai-voque tant fort vos criâ, que tant fort vos bramâ? — N'ain bin de que criâ, de que fort bramâ... Noutron Seigneur vint lé, bote la man su son mau, lai de: « Mau, entorna-t'in su la bitie que l'a bailla; que ne reste pas mé... que ne reste de rosô (rosée) devant la sélau, à la

San-Djan, en pllie grò de sa force!... Au nom de Dieu!... »

Pour son argent. — Madame R... à son mari:

— Ecoute, François, sais-tu que tu pourrais bien ne pas tant aller au café.

— Mais je n'y vais pas tant que ça.

— Comment! Tu y es tous les soirs. Pourtant, au prix où sont les loyers, y me semble qu'on peut bien profiter un peu plus de son chez-soi.

Pour un franc. — On sait qu'un denier placé à intérêts composés à la naissance de Jésus-Christ, aurait produit, à la fin du XVIII^e siècle, une somme suffisante pour acheter toutes les richesses de la terre.

Si Charlemagne vous avait légué la modique somme de 1 fr., il vous aurait certes fait un joli cadeau. 1 fr. placé à 5% en 814, vaudrait maintenant, à intérêts composés, 20,574,000, 000,000,000,000 francs. Les coffres-forts de tous les Etats civilisés, et nous ne croyons pas qu'on en ait dans les autres, pourraient se vider de leurs trésors, les Rothschild et les Pereire, la Banque de France verseraient sur ce monceau de richesses les trésors qu'ils possèdent, qu'on aurait à peine la billionième partie de la somme qui reviendrait.

La vesita de Gueliaumo à Nicolas.

Vo sède prâo que Gueliaumo l'è dan lo rai dâi z'Allemands, onna plieçe quemet cliaque de syndico per tsi no et que Nicolas l'è assebin dein lè z'autorità per vè lè Cosaques. L'est marquâ su lè papâ que cliau dou rai l'ant quasu petit-goutâ enseimblie l'aut'hi su on gros naviot que lai diant « l'Etoile polaire ». Tandu ci repé, que l'ant fé rein que lè dou, cein qu'a boullâ lo mè cliau que fant lè papâ, l'è que l'ant dèvesâ patois et que, ma fâi, nion ne lai a pi comprâi pipette, ormi on valottet de contre Riau-Derbon. Ci valottet, que l'è ora ion dâi maître-valet âo rai, l'avâi cogniu quand l'è que Nicolas ire vegnâi trovâ sè cousin on bocon remouâ de pè Mèzire, Palindzo, iò sé-io bin pou, on pou pertot. Gueliaumo, li, devese lo patois de Voulieins iò lai vint ti lè z'aoton on par de dzo. Dan, vo faut pas itre mau l'ebahia sè lè journalistes l'ant coudhi assorolhi etse lai ant pas mè comprâi que machoqua; l'è bin lào dan assebin, l'ant recordâ tote lè leingue que la bouna. Vu vo dere âo justo cein que sè passâ; sein la meinta que vo dio, du que l'è lo valottet que mè la contâ.

— Salut, Gueliaumo! que l'a fé dinse Nicolas quand lo rai dâi Tutche l'è arrevâ.

— Salut, Nicolas! cein tè va-te?

— Tot bounameint; mâ vin pi âo pâilo derrâi.

— Oh! ne tsau rein iò itre.

— Quecha, vin pi dedein. Vâo-to bâre on verro?

— N'è pas de refus, que lai repond Gueliaumo, iè medzi on bocon salâ à midzo, de la sâocesse âo fèdzo avoué dâi truffies boulaïtes.

Adan, Nicolas crie lo valottet po que lau z'apporâtai onna botollie.

— A la tinna, fâ Gueliaumo, t'a onna crâna marchandi, n'è pardieu pas dâo Biman!

— Vint bo et bin dâo bas de Savouet, apoudu âo partet de coumouna. A la tinna!

— Et per vè tè, quemet va-te l'affère?

— Va tot plian, so repond Nicolas, mè Cosaques sè rollant adi avoué cliau tsancro de Japonais que voudri que lo diabblio preingne; vaitcè dza dâo trâi coups que mè lau fotant la butse.

— Et pu prévonda, à cein que iè lliè su la follie. Su la gollie, l'affère va pas mi et l'an bailli onna ride boullâie à tès sordats.

— Quaise-tè! se repond Nicolas, cein mè fâ mau bin rein que de lai peinsâ. Justameint,

volliâvo tè demândâ on conset avoué ellia guierri; ne sè pe rein mè su quein pi veri.

— Atiuta, m'ami Nicolas, sâ-to pas rein-vouyi onna railliâie de sordats per lè?

— T'i quemoudo, tè! iò de la mètsance vâo-to que lè trovèye, nion ne vâo mè lai allâ, nion ne m'attûte pequa. Mâ tè, Gueliaumo, que t'i on bocon commi-voyageu, te devetrâi bin mè trovâ dâi sordâ, na pas verouna po rein.

— Mon pouro Nicolas, te sâ prâo que n'è pas lesi; iè mariâ mon valet, et lai è quemandâ on trossi tot ein bou du, l'atteindo justameint stau dzo que vint. Sâ-to pas dere à Oscar, l'arâi lesi, li, du que l'ant saguâ pè la Norvèdze?

— L'a dza prâo à débattre per tsi li!

— Eh bin! t'ein faut dèvesâ âo surtan, l'è on crâno coô et que n'a pas pouâre de la pudra, lai fâ Gueliaumo.

— Lo surtan l'a mè à écâore qu'à vannâ assebin, l'a prâo vermena à l'ottô.

— Eh bin! fâ Gueliaumo ein dèveseint on bocon pe plian, iè dein lè z'Allemagne onna fronnâie de solialistes, d'anarchistes que me grâvant; te pâo lè criâ, tè lè baïllo po lè z'ein-vouyi contre lè Japonais, et se sant tiâ, sarâi on bon débarras por mè.

— Eh! t'einlèvâi pi po on Gueliaumo, repond Nicolas, t'einlèvâi pi avoué! Que de la mètsance vâo-to que fasso de tè socialistes et de tè z'anarchistes. Ein è dza prâo pè la Russie de clia vâonèze, iò lai a binstout pe rein rein que de cein. Garda lè pi por tè!

— Enfin, l'ire de bon tieu que tè lè baillivo. Tant pis! A revère, mè faut allâ à l'ottô

Et vaitcè cein que s'è passâ entre leu et que lè papâ n'ant pas pu dere, po cein que ne savant pas lo patois.

MARC A LOUIS.

Manque de bras. — A quelqu'un qui lui faisait le reproche d'utiliser les agents de police aux opérations du recensement industriel, qui doit avoir lieu prochainement, un membre de la municipalité de Lausanne objectait la difficulté de se procurer, pour cela, un personnel supplémentaire.

— Et tenez, dit-il, cela me rappelle la réponse que fit, il y a bien des années, un de nos bûcherons, très connu par ses facéties, à un banquier de mes amis, qui l'avait chargé du coupage d'un moule de bois.

C'était sur la place de St-François. Le bûcheron était tout seul pour accomplir la tâche.

— Mais, observe le banquier, mon brave G..., si vous ne vous faites aider, jamais vous n'arriverez à chef pour la fin de la journée. Il vous faut engager des camarades.

— Oh! mossieu, si vous croyez que ça soit si facile que ça! On n'en trouve plus pas un. J'ai déjà demandé à M. de Constant, à M. Ruchonnet, à M. J.-J. Mercier, à M. Perdonnet, à M. Décoppet, à M. de Roguin, à M. de Crousaz et à bien d'autres..., tous des gens de sorte. Je t'en fiche, aucun n'a voulu!

A Lausanne, c'est la *Fête centrale du Grütli*. Elle a commencé hier et durera quatre jours.

Aujourd'hui, Congrès du parti socialiste suisse, dans la salle du Grand Conseil et assemblées des délégués des diverses sections. Ce soir, sous la cantine, *Concert* et, au Théâtre, seconde représentation du *Paysan de l'Avenir*, la pièce de MM. Mayor et Waldner, dont la première eut, hier, un vrai succès. — Demain, dimanche, à 10 h., grand cortège de 6,000 participants avec groupes et chars allégoriques; à midi, banquet; à 2 h. concert à la Cathédrale; à 8 h. à la cantine, fête populaire et concert. — Lundi, tour du Haut-Lac par bateau spécial; à midi banquet; à 4 h. distribution des prix; à 8 h. concert à la cantine et, au Théâtre, troisième et dernière représentation du *Paysan de l'Avenir*. — Rien ne manque à ces réjouissances.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.